Comité Directeur
JEUDI 1er OCTOBRE 2026

(Visioconférence)

Début de réunion : 20h15

Présent.e.s	Invité.e.s	Excusé.e.s	Absent.e.s
Ludovic ROMANO	Elodie ARDUIN	Pierre CASTANIER (procuration Frédéric Risse)	Jean-Sébastien GUILLOU
Gaël ANCELIN	Christophe BARILLET	Aymeric Le Pezennec (procuration Cyrille PEREZ)	Lucie HEROUARD
Emilie CAILLAUD		Annie Gibier (procuration Frédéric Risse)	Régis BROUARD
Déborah LE CALVE			Anthony AFFILE
Sophie LECROART			
Florine LOUIS			
Stéphanie MAILLARD			
Stéphanie PALAGONIA			
Cyrille PEREZ			
Stany POIRIER			
Anne RIOTTE			
Frédéric RISSE			
Adeline ROCHER			
Cédric TRESTARD			

Ordre du jour :

1. Compétition :
 - Vote des Staffs EDF U17
2. Citoyenneté
 - Certificat médical / Lettre de cadrage / Règlement médical
3. Développement :

- Pass'sport

4. Structuration
 - Séminaire
5. Divers
6. Point annexe : décision actée par voie numérique

COMPETITION :

1. **Vote des staffs Equipe de France U17**

Cyrille Perez prend la parole pour la DTNS.

Il explique que pour le choix du staff EDF U17 Féminines, la DTNS se positionne ainsi :
U17 féminin :
1er : Projet staff : Bonétat / Vallet / Daval.
2ème : Projet staff : Bertrand / K Mathe / R Mathe.

Pour le choix du staff EDF U17 Open, Cyrille explique que la DTNS n'est pas en mesure de proposer un classement des staffs, les deux projets proposés n'ayant pas obtenu la moyenne lors des votes.

Les projets reçus pour l'**U17 Open** sont :
Projet staff : Bertrand / K Mathe / R Mathe
Projet staff : Dehornois / Gauthey / Mortier

Les principaux freins relevés concernant ces deux projets sont les suivants :

- ➔ le caractère familial des deux projets : un couple d'un côté, un père et son fils de l'autre. Certains membres de la DTNS ont ainsi estimé que cette configuration pouvait notamment poser des problèmes de partialité.

- ➔ concernant le staff Dehornois / Gauthey / Mortier, un manque d'expérience des deux coachs tant en matière de pratique que de coaching, est relevé.

- ➔ pour le projet Bertrand / K Mathe / R Mathe, le Bureau a validé la recevabilité du projet, mais certains membres de la DTNS estiment qu'il est encore tôt pour travailler avec R. Mathé. Précision : en cas d'élection de ce staff, R. Mathé ne pourra l'intégrer qu'à compter du 18 avril. En effet, suite au licenciement de Raphaël Mathé de la Fédération en novembre 2023 il a été signé un procès-verbal de conciliation le 17 avril 2025. Le Bureau avait concomitamment décidé d'une suspension de deux ans des activités Fédérales bénévoles, type équipes de France.

Etant donné les circonstances, la DTNS ne souhaitant se positionner sur aucun des staffs proposés en U17 Open, elle propose d'ajouter au vote la possibilité de demander un nouvel appel à projets.

- ➔ Si cette solution est approuvée par le Comité, la DTNS demandera aux deux staffs de présenter à nouveau leur candidature, en tenant compte, si possible, des remarques formulées par la DTNS. De nouveaux projets pourront également être proposés.
- ➔ Si aucune majorité ne se dégage à l'issue des votes, un deuxième tour de votes sera proposé au Comité, en ne conservant que les deux propositions ayant obtenu les meilleurs scores.

Gaël Ancelin remercie la DTNS pour le travail réalisé et rappelle la conclusion de la DTNS : elle préconise de ne voter pour aucun des deux projets proposés.

Cédric Trestard remercie Cyrille pour la synthèse claire, qui n'était pas évidente à réaliser.

Frédéric Risse remercie également Cyrille. Il précise que la qualité de ces projets est nettement inférieure à celle des autres projets reçus précédemment et qu'ils n'ont pas obtenu la moyenne (24,5/50).

Cyrille ajoute qu'environ 300 jeunes sont inscrits aux stages. En cas de report du vote des staffs, la solution envisagée serait que des membres de la DTNS se rendent au premier stage afin de réaliser une première sélection des jeunes, sauf si le délai proposé pour le dépôt des nouveaux projets est suffisamment court pour permettre de nommer rapidement un nouveau staff.

Frédéric précise que le cadre réglementaire permet d'envoyer un cadre technique sur les stages. Il rappelle également que nous ne sommes pas sur une année de grands championnats et qu'il pense que nous avons le temps de prendre une bonne décision.

En l'état, la DTNS préfère qu'il n'y ait pas de staffs U17, même si cet avis n'est ni unanime ni facile à porter.

Stéphanie Palagonia s'interroge : y a-t-il des personnes que l'on souhaiterait approcher pour qu'elles déposent un projet ? Des démarches ont-elles déjà été engagées en ce sens ?

- ➔ Réponse de Cyrille : Non, pour le moment, l'idée est vraiment de laisser les personnes candidater. Si nous sommes dans une impasse, il faudra alors changer de stratégie.

Réflexion globale : pour les futurs votes de staffs en Comité, il serait pertinent d'ajouter systématiquement la proposition « aucun de ces staffs ».

Rappel : si le staff Bertrand / K. Mathé /R. Mathé, devait l'emporter, R. Mathé ne pourra intégrer le staff qu'à compter du 18 avril, celui-ci n'ayant pas proposé de projet alternatif à la suite de la proposition qui lui a été faite. Par ailleurs, il est noté que la qualité sportive du projet est supérieure à celle de l'autre staff, mais que l'absence d'un membre jusqu'en avril a pu contribuer à faire diminuer la note obtenue.

Frédéric complète en précisant que la note obtenue par ce staff va au-delà de toute question d'inéligibilité, mais pose un véritable problème de filiation.
Il précise que, même si cela n'est pas mentionné dans notre règlement, cette question apparaît régulièrement dans le milieu sportif, car elle peut crée une forme de partialité.
Dans ce projet, il existe en outre une filiation « par étage », ce qui pose d'autant plus question.
Par ailleurs, il précise que cette problématique de filiation apparaît dans les deux projets.
Enfin Frédéric ajoute que la charte des staffs comporte une clause imposant de respecter les directives de la FFFD et que, dans certains staffs, il existe un passif avec certains membres.

Précision : l'élection des staffs EDF juniors est valable pour deux ans. Toutefois, cette nomination reste à l'appréciation de la DTNS qui, si elle estime au bout d'un an que cela ne convient pas, peut refaire un appel à projets l'année suivante.

VOTE n°1 : Staffs EDF U17 Féminin :
1. Projet **Bonétat / Vallet / Daval** :17
2. Projet **Bertrand / K. Mathe / R. Mathe :** 0
3. Je souhaite qu'un **nouvel appel à projet** soit fait en U17 Women : 0
4. Abstention : 0
Résultat : Le projet du staff Bonétat / Vallet / Daval *est approuvé.*

VOTE n°2 : Staffs EDF U17 Open :
1. Projet : **Dehornois / Gauthey / Mortier** : 0
2. Projet **Bertrand / K. Mathe / R. Mathe :** 4
3. Je souhaite qu'un **nouvel appel à projet** soit fait en U17 Open : 12
4. Abstention : 0
Résultat : Un nouvel appel à projet pour le staff U17 Open va être lancé.

Conclusion suite aux résultats des votes :

➔ Il faut laisser le temps aux staffs de présenter de nouvelles candidatures correctes, éventuellement un peu plus de 15 jours. Dans le pire des cas, des sélections pourront être réalisées soit lors du stage suivant, soit par des membres expérimentés de la DTNS.

Florine propose de laisser, dans un premier temps, la DTNS réfléchir puis faire des propositions en fonction de ce qui leur semblera le plus pertinent.

➔ Une communication sera faite concernant les staffs nommés en U17 féminines et en U20.

2. **EDF Adultes**

Cédric informe que les deux listes adultes ont été publiées, mais que certains joueurs concernés ne sont licenciés dans aucun club.

➔ Il est inconcevable que des joueurs sélectionnés n'aient pas de licence. Au niveau des juniors une vérification systématique sera effectuée avant le premier stage.
➔ Cyrille pense que les clubs et joueurs devront être prévenus rapidement afin de pouvoir s'organiser pour le premier stage. L'idée est d'envoyer la liste des sélectionnés aux joueurs, avec l'exigence d'être licenciés dès la fin de la semaine et d'avoir réglé le stage avant d'y participer (via HelloAsso).
➔ La communication nationale aura lieu après la date limite fixée pour la prise de licence.
➔ Il faut vraiment vérifier que tous les joueurs participant aux stages sont licenciés. Le même problème se pose avec le disc-golf : les personnes s'inscrivent sur DiscGolf Metrix sans avoir une licence auprès de la Fédération, et aucun lien n'existe entre DiscGolf Métrix et la FFFD.

CITOYENNETE

Les modifications du certificat médical, de la lettre de cadrage médical ainsi que du règlement médical ne peuvent pas être votées, faute d'avoir reçu à temps les réponses de la commission médicale.

DEVELOPPEMENT

1. **Pass'Sport**

Ludovic a assisté à une visioconférence ce soir sur ce sujet. Il espère qu'ils vont envoyer le PowerPoint qui a été projeté. Dans ce cas, le PowerPoint sera transféré aux clubs pour information.

STRUCTURATION :

A ce jour, seules trois personnes ont répondu au questionnaire concernant le séminaire des ligues.
S'il n'y a pas davantage de réponses d'ici la date butoir du 5 octobre, celui-ci sera annulé et remplacé par des visioconférence.

Par ailleurs, Christophe Barillet a commencé à travailler sur une convention à proposer aux ligues.

DIVERS :

1. **Mail**

Pierre a envoyé un mail hier soir à 23h30. Anne n'a pas eu le temps de lui répondre.
Il se signale notamment que beaucoup de points abordés en Comité directeur n'étaient pas indiqués dans l'ordre du jour.

➔ Oui, en effet. Il s'agit simplement de discussions permettant de tenir tout le monde informé sur un maximum de sujets.

Concernant la question qu'il soulève sur le médecin fédéral : « Courant juillet avait été mis en place un sondage/vote en ligne de validation de modifications de règlements médicaux. Plusieurs remarques en commentaire de ce sondage avaient signalé l'absence de médecin élu au comité directeur, poste obligatoire au CD selon l'article 2.2 du règlement médical, servant à faire l'interface entre la commission médicale et le CD, et étant aussi membre de droit de la commission médicale. Pouvons-nous avoir un retour sur ces remarques, et si une modification de la composition du CD est à prévoir pour pallier ce manque au règlement médical ? »

➔ Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CD.

2. **Disc-golf**

Adeline s'interroge sur le fait que la Fédération prévoit ou non d'inviter les membres du Comité aux Championnats d'Europe Masters de disc-golf, qui auront lieu au Mans du 25 au 28 août, sur le même principe que pour Vichy.

➔ Réponse de Ludovic : oui, si on fait pour l'un on fait pour l'autre. Je suis toujours favorable à l'équité entre les deux sports.

FEDERATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

3. Licences

Il est constaté que certains clubs ne licencient pas toujours leurs joueurs. Cela n'est pas acceptable.

Christophe demande que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Comité directeur, car il a réfléchi à la question à la suite du mail envoyé aux clubs il y a trois semaines, rappelant l'importance de prendre une licence, et auquel il a reçu beaucoup de réponses.

4. Compétitions

Gaël demande la parole pour expliquer que la **date limite d'engagement** pour l'indoor était hier et que beaucoup de clubs n'ont pas inscrit d'équipe.

Gaël s'interroge : est-ce que nous nous trompons sur nos deadlines ? Certains clubs aimeraient déjà connaître les lieux d'organisation, mais également les équipes participantes. Comment faire évoluer notre fonctionnement dans l'avenir sur ce point ?

Cédric rappelle qu'il est souvent difficile pour les clubs d'avoir de la visibilité, notamment en N3. Pour les organisations, il pourrait être demandé aux clubs de se positionner plus tôt et de communiquer dès que certaines organisations sont connues. Il faudrait peut-être également être plus indulgent avec les N3.

Cédric fait le constat que les clubs comptant 20 à 25 licenciés fonctionnent au coup par coup, sans réelle visibilité.

Ludovic s'interroge sur une question récurrente : comment aider au maximum les bénévoles ? L'évolution de l'outil informatique devrait pouvoir les aider, mais cela ne fait pas tout. Il y a un vrai souci avec les dirigeants dans les clubs : environ un tiers des clubs sont très attentistes.

Ludovic constate par ailleurs que ce sont toujours les mêmes clubs qui, lors des weekends de compétition, ne jouent pas le jeu de remplir les notes de fair play, etc.

Ludovic propose également de différer les dates d'engagement en N1, N2 et N3. Il propose ainsi de mettre en premier la N1 et la N2, dont les équipes sont plus stables et les déplacements plus longs puis, celles de la N3 un peu plus tard, car les équipes y sont moins stables et les compétitions plus proches.

Gaël soulève également le problème de certains clubs qui doivent attendre la rentrée pour pouvoir effectuer leurs demandes de gymnases.

- ➔ Actuellement, 16 équipes n'ont pas encore indiqué si elles participeront ou non, dont 5 en N1 (3 open et 2 féminines).
- ➔ Parmi ces 16 équipes, 5 ont demandé un délai supplémentaire. Pour les autres, aucune nouvelle n'a été donnée.

Cyrille ajoute que l'on sous-estime certainement le manque de bénévoles dans les clubs, les ligues etc et que tout repose souvent sur une ou deux personnes. Pour elles, le mois de septembre est un véritable calvaire et elles peuvent ainsi passer à côté de certaines échéances.

Ludovic ajoute qu'il reste d'ailleurs quelques clubs qui n'ont pas payé les pénalités malgré les relances.

Féminin : il faudra penser à communiquer sur la formule outdoor 5 contre 5.

5. Subvention

Stéphanie s'interroge sur la relance prévue en septembre-octobre de la commission subventions.

- ➔ Florine comptait la relancer début octobre afin de travailler sur l'appel à projets et de pouvoir l'envoyer à la mi-octobre.

6. Calendrier

Le calendrier des dates de réunion de Bureau et Comité directeur n'a pas encore été établi.

POINT ANNEXE : décision actée en Comité directeur par voie numérique, entre le 11 et le 15 septembre 2026 :

Suite à un signalement nécessitant la mobilisation de la commission disciplinaire, Déborah LE CALVE et Florine LOUIS seront chargées de l'instruction. Elles vont se rapprocher rapidement des membres élus de la commission disciplinaire de première instance après avoir échangé avec nos instances ministérielles sur les démarches à réaliser pour l'examen de ce signalement.

Conclusion :

Ludovic remercie encore une fois la DTNS et notamment Cyrille.

Merci également à Aymeric et Cédric qui ont énormément travaillé avec le Beach.

Merci enfin à Elodie et Christophe pour tout le travail réalisé au quotidien et qui seront présents ce weekend à Royan.

Fin de réunion : 21h45

Ludovic ROMANO
Président de la FFFD

Anne RIOTTE
Secrétaire

